# 5 – REFERENTIELS REFELXOLOGUE

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

#### REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

#### REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

#### REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Bloc 1 : Réalisation d'un bilan réflexologique

- Accueil et écoute de la demande du client pour réaliser une séance de réflexologie
- Recueil par un questionnement et observation de l'état émotionnel et physique du client pour établir un bilan réflexologique
- Evaluation du contexte et du motif de la séance en réflexologie

- C1.1 Accueillir le client dans son espace de travail pour qu'il se sente pris en charge et mis en confiance
- C1.2 Questionner la personne pour identifier la raison de la séance en prenant en compte le motif des troubles qui se manifestent sous formes émotionnelles et physiques afin de réaliser le bilan réflexologique
- C1.3 Mettre en place une charte pour identifier avant la séance si la personne à d'éventuelles contreindications empêchant une ou plusieurs approches de réflexologie (palmaire, plantaire, faciale et auriculaire)
- C1.4 Elaborer un protocole de réflexologie pour traiter les zones douloureuses en présentant au client le déroulement de la séance

Mise en situation professionnelle :

Il s'agit d'une situation reconstituée où le candidat joue le rôle d'un réflexologue et un modèle servira de client. Dans sa reconstitution, il devra:

- Accueillir le client
- Questionner pour identifier le motif de sa venue : repérage des zones sensibles
- Vérifier les éventuelles contre-indications en fonction de la charte établie
- Observer les zones réflexes où les techniques

- Le client est accueilli pour définir le bilan réflexologique, les conditions d'accueil sont bien identifiées :
  - L'accueil a permis d'identifier la demande du client
  - Le motif de la séance a été identifié et expliquée au client
  - La charte d'application de la séance a été présentée et expliquée au client
  - Le protocole de réflexologie est déterminé en précisant au client la raison du choix des zones de travail (mains, pieds, visage et oreilles)

#### REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

#### REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

#### REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

## Bloc 2 : Mettre en œuvre des protocoles de réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire et faciale

- Prise en charge du client pour réaliser une séance de réflexologie en application d'un bilan réflexologique
- Déroulement d'une séance de réflexologie à partir des techniques de réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire et faciale
- Utilisation de techniques de réflexologie en tenant compte de la pression, du rythme et du temps passé sur les zones réflexes
- Utilisation des outils et produits en lien avec le protocole de réflexologie mis en place
- Prise de congé du client en partageant les ressentis et les bienfaits

- C2.1 Installer le client pour recevoir la séance en respectant les règles d'hygiène et déontologique du métier
- C 2.2 Dérouler le protocole de réflexologie afin de répondre au bilan réflexologique, en identifiant les zones sensibles pour répondre à la demande du client
- C 2.3 Stimuler les zones réflexes qui sont en correspondance avec les parties du coprs afin de soulager les tensions par la mise en œuvre de techniques spécifiques de digito-pressions de la réflexologie
- C 2.4 Adapter les techniques de réflexologie spécifiques pour stimuler les parties sensibles du corps en ajustant la pression, le rythme et la durée du geste
- C2.5 Sélectionner et appliquer des produits complémentaires pour renforcer les techniques de digito-pression en apportant un confort et en soulageant les douleurs liées à la manipulation
- C2.6 Contrôler la pression de son geste tout au long de la séance pour le maintien du bien-être de la personne en l'observant et en la questionnant régulièrement

Mise en situation professionnelle :

Il s'agit d'une situation simulée où le candidat joue le rôle d'un réflexologue et un modèle servira de client. Dans sa reconstitution, il devra : Installer la personne pour recevoir la technique de réflexologie

- Réaliser une séance de réflexologie
- Utiliser des outils et produits appropriés
- Emettre des conseils de fin de séance
- Clôturer la séance

- Le client est installé dans le respect des règles d'hygiène de la profession tout au long de la séance
- Le protocole est appliqué avec le consentement du client en suivant les besoins identifiés dans le bilan réflexologique
- Les techniques de réflexologie sont appliquées dans le respect des procédures spécifiques de digito pressions et des zones réflexes identifiées
- Des outils et/ou des produits sont utilisés pour renforcer les zones réflexes et sont utilisés dans le respect de leurs applications
- Le Maintien du bien-être du client est respecté tout au long de la séance par le contrôle de la pression et du geste adapté

		<ul> <li>Les techniques sont adaptées dans le respect du bilan réflexologique choisi</li> <li>Des conseils et des informations sont apportés au client au moment de la prise de congé</li> </ul>

#### REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

#### REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

#### REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

## Bloc 3 : Gestion de l'activité de réflexologie

- Organisation de son lieu et espace de travail pour accueillir la clientèle
- Elaboration de son offre commerciale
- Administration de son activité professionnelle sur la plan financier, administratif et commercial (devis, factures...)
- Gestion de la réglementation liée à la profession et aux locaux (hygiènes et sécurité)
- Participation à un réseau de professionnels dans l'activité réflexologie

- C3.1 Aménager son lieu de travail pour exercer son activité de réflexologue, en développant son approche commerciale et en utilisant des outils de communication adaptés et en veillant à l'évolution de son activité
- C3.2 Orchestrer la partie administrative, financière et légale pour gérer et vérifier le bon déroulement de son activité en veillant au respect des règles de gestion en vigueur et en se faisant accompagner sur les expertises obligatoires.
- C3.3 Développer et travailler avec un réseau de professionnels de réflexologie en vue de fidéliser une clientèle en faisant la promotion de son activité

Présentation d'un projet de création d'activité

Il s'agit d'un rapport qui devra simuler :

Le type de structure à créer pour conduire son activité La présentation et le contenu d'un site internet

Les conditions de diffusion de ses prestations

- Les grilles tarifaires proposées
- Les mises en place des règles d'hygiènes et de sécurité de son espace de travail
- Le budget prévisionnel et le plan d'action de son activité à venir
- La liste des structures, associations et syndicats permettant de promouvoir sa profession

- Le type de structure est identifié et les conditions de création d'activité sont respectées
- L'analyse du marché local est de la pérennisation de la clientèle est identifiée
- Le contenu de la communication du site internet proposé fait ressortir les prestations proposées, les tarifs et les conditions de déroulement.
- Le cadre légal de l'application de la pratique de la réflexologie est présenté dans la communication internet, carte de visite et plaquettes
- La charte d'application des règles d'hygiènes sont présentes sur le site internet et au sein de son lieu de pratique
- Les conditions générales de vente sont décrites
- Les conditions de gestions des encaissements ont été définies et nommées sur les documents promotionnels

			<ul> <li>Le budget prévisionnel est équilibré entre les investissements et le chiffre d'affaires visé</li> <li>Les partenaires permettant le développement d'un réseau sont identifiés</li> </ul>
Le cas e	échéant, description de tout autre document constitu	tif de la certification professionr	1